

Le SYCTOM détermine les orientations budgétaires pour 2008 et démarre Isséane

Réuni en Comité le 24 octobre sous la présidence de François Dagnaud, le SYCTOM de l'Agglomération parisienne a approuvé à l'unanimité l'ensemble des orientations proposées.

Le débat traditionnel d'automne sur les orientations budgétaires de l'année suivante est l'occasion pour les élus de réfléchir sur les grands axes de la stratégie du syndicat intercommunal. Le comité réaffirme la nécessité absolue d'une politique de gestion des déchets guidée par le principe de responsabilité à l'égard des générations futures.

Poursuivre la prévention des déchets, diversifier leurs traitements

Pour l'exercice 2008, le syndicat entend poursuivre ses efforts sur la réduction des déchets à la source, l'augmentation du recyclage et de la valorisation matière et énergétique.

Il continuera d'aider les communes dans leurs campagnes de communication et de sensibilisation. Le SYCTOM incite au développement des déchetteries sur l'ensemble de son territoire avec des aides à la création et à l'amélioration de ces relais locaux nécessaires pour concrétiser les gestes individuels.

L'objectif est de réserver le recours à l'incinération aux seuls déchets résiduels et d'éviter au maximum la mise en décharge. Pour permettre un traitement adapté aux différents types de déchets, le SYCTOM maintient sa politique d'investissement. Le centre de tri de Sevran entrera en fonctionnement au deuxième trimestre 2008. Plusieurs unités de traitement sont en projet : le centre de tri de Paris 15, celui de Paris 17 dans le futur quartier des Batignolles, puis, d'ici 2012, deux unités de bio-méthanisation de déchets fermentescibles.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre constitue un des fondements de la stratégie intercommunale. Depuis plusieurs années, le SYCTOM recherche systématiquement le développement des modes de transport alternatifs à la route. D'ici 2012, un port fluvial d'une capacité de 400 000 tonnes par an de marchandises verra le jour à Bobigny avec le centre de bio-méthanisation de Romainville. Et dès 2008, les mâchefers de l'UIOM de Saint-Ouen seront transportés par le fleuve, pour un coût moins élevé que leur actuel transport ferroviaire.

Après une baisse des tonnages de déchets à traiter, la tendance est à la stabilité, ce qui justifie les efforts nouveaux proposés. Par ailleurs, le SYCTOM doit poursuivre son programme d'investissements car ses grands centres seront à renouveler dans les années à venir, avec entre autres d'ici 2015, une installation industrielle majeure, Ivry-Paris XIII. On observe en outre une hausse générale des coûts de traitement. En conformité avec les engagements de la mandature, l'évolution de la redevance serait maintenue à 6% pour 2008.

Isséane dans les starting-blocks : ça chauffe !

L'année 2007 se termine avec la mise en service d'Isséane, point d'orgue d'un chantier extraordinaire de plusieurs années.

Enterré aux deux-tiers, ayant bénéficié d'une démarche de haute qualité environnementale, le centre de traitement multifilière de déchets ménagers Isséane rendra tous ses services d'ici la fin de l'année.

.../...



Après avoir effectué la phase d'essais à vide en octobre, **le centre de tri de collectes sélectives** passera par la phase d'essais en charge en novembre. Sa mise en service industriel est prévue début décembre.

L'unité de tri des objets encombrants passera des essais à vide à la réception des premiers objets encombrants fin novembre. La mise en service interviendra mi-décembre.

Les installations de l'usine d'incinération sont en phase de démarrage depuis le mois de septembre. La deuxième phase de séchage des réfractaires s'est achevée avec succès. **Le centre de valorisation énergétique** effectue actuellement ses derniers essais techniques à chaud avant sa mise en service d'ici la fin de l'année.

Ces opérations exceptionnelles, les "chasses vapeur", produisent d'importants dégagements de vapeur d'eau dans l'atmosphère. Indispensables avant le démarrage effectif de l'installation, elles nettoient les circuits afin de protéger le groupe turbo-alternateur qui transformera la vapeur issue de l'incinération en électricité.

Puis, en novembre, le centre de valorisation énergétique recevra ses premiers tonnages d'ordures ménagères. Il rendra son plein service à la fin de l'année et fournira toute sa vapeur au réseau de chauffage urbain qui lui est raccordé. Rappelons que cette chaleur bénéficie à l'équivalent de 79 000 logements, soit plus de 300 000 personnes : Isséane est une centrale thermique de 160 mégawatts.

Le bâtiment administratif en façade de la Seine

En cours de construction, il sera livré dans le courant du 1er semestre 2008. La mise en service des unités industrielles n'est pas liée à la réalisation de ce bâtiment de façade. La végétalisation de l'ensemble du site viendra parfaire l'intégration architecturale très poussée de ce centre exceptionnel.

L'association Espaces enverra la Renouée du Japon à Isséane

Très résistante, cette plante va faire l'objet d'arrachages systématiques pour éviter sa propagation trop importante qui s'effectue au détriment des espèces locales. L'association Espaces vient de conclure une convention avec le SYCTOM de l'Agglomération parisienne afin de pouvoir la détruire en l'incinérant.

L'avenir d'Ivry-Paris XIII étudié de façon concertée

Les études pour définir l'avenir du site de l'usine d'incinération d'Ivry-Paris XIII se poursuivront en 2008. Elles sont menées en concertation avec tous les acteurs concernés, la ville d'Ivry-sur-Seine et la ville de Paris, la Région et l'Etat, comme les associations locales ou environnementales et font travailler 3 équipes pluridisciplinaires.

Le projet s'inscrit dans la stratégie globale de réduction des déchets et de diversification des modes de traitement du syndicat. En réduisant la capacité d'accueil de 20%, le traitement devra produire autant d'énergie qu'actuellement, avec un juste équilibre entre méthanisation et incinération. Relié à la Seine, le site permettra une utilisation accrue du transport fluvial en alternative au transport routier avec une diminution de 40 % du trafic de véhicules autour du centre.

Le SYCTOM intègre le programme européen IEE II : l'énergie intelligente en Europe

Le SYCTOM participe désormais au programme européen IEE II (Energie Intelligente Europe). Situé dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, ce programme a pour objectif général de contribuer à assurer un approvisionnement énergétique sûr et durable et de mettre en œuvre les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit d'abord de partager les connaissances acquises puis de faire avancer les recherches sur de futures technologies dans le domaine de l'énergie et des déchets.

Contact : Véronique Merseau – Directrice de la communication – Tél. 01 40 13 17 86 – menseau@syctom-paris.fr